



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
Du 3 au 7 juin 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

-0,1%

de croissance pour le PIB sud-
africain au cours du premier
trimestre 2024 (StatsSA)

Revers historique pour l'ANC qui perd la majorité absolue lors des élections générales (Results Elections)

Le dimanche 2 juin, la Commission électorale indépendante (IEC) a annoncé les résultats officiels définitifs des élections générales sud-africaines, tenues le mercredi 29 mai (élections des 400 Parlementaires nationaux et des Parlementaires des 9 Provinces du pays). Au niveau national, l'ANC (*African National Congress*), a recueilli 40,2% des voix, soit 159 sièges au Parlement. Il s'agit d'un revers électoral majeur pour le parti au pouvoir, qui réalise un score en net recul par rapport aux dernières élections de 2019 (57,5% et 230 sièges) et perd ainsi, pour la première fois depuis 1994, la majorité absolue. La *Democratic Alliance* (DA – centre droit) conserve sa position de premier parti d'opposition avec 21,8% des voix (soit 87 sièges), un score en progression par rapport à 2019 (20,8% et 84 sièges). En troisième position, le néo-parti de l'ancien Président Jacob Zuma, *Umkhonto Wesizwe* (MK) a redessiné le paysage politique sud-africain avec des résultats inattendus (14,6%, 58 sièges). Il dépasse les *Economic Freedom Fighters* (parti de gauche radicale) qui ont recueilli 9,5% des suffrages (39 sièges), contre 10,8% et 44 sièges.

Au niveau provincial, le recul de l'ANC se confirme, alors que le parti a été largement battu dans le Kwazulu Natal (17,6% - où MK réalise un score de 46%) et perd la majorité absolue dans le Gauteng (36,4%) et le Northern Cape (49,3%). Pour sa part, la DA conserve sa majorité dans le Western Cape (53%).

Cette situation inédite sur le plan national et provincial force le parti au pouvoir à négocier une coalition avec un des principaux partis d'opposition. Dans ce contexte, le président Cyril Ramaphosa, tête de liste de l'ANC et candidat à sa réélection, a invité, dès le 6 juin, plusieurs partis à former un gouvernement d'unité nationale après plusieurs jours de consultations au sein du Comité exécutif national de l'ANC (*ANC's National Executive Committee*). Les discussions se poursuivent actuellement avec plusieurs partis (DA, EFF, IFP, NFP et PA). Pour rappel, le Parlement se réunira vendredi 14 juin pour élire le nouveau Président.

Sommaire :

Afrique australe

- Sommet Corée du Sud-Afrique à Séoul (*Ministère des affaires étrangères de Corée du Sud*)
- Discussions entre l'Angola et la Namibie sur le projet de barrage hydroélectrique transfrontalier de Baynes (*The Namibian*)
- L'Antwerp World Diamond Centre (AWDC) demande un changement à la législation G7 pour permettre de localiser des centres de certification de diamants en Afrique australe (JCK)

Afrique du Sud

- L'activité se contracte de 0,1% au premier trimestre 2024 (*StatsSA*)
- Sigfox South Africa remporte un contrat national pour intégrer les logiciels de compteurs d'eau grâce à une technologie française (*Engineering News*)
- Le groupe audiovisuel sud-africain MultiChoice encourage ses actionnaires à souscrire à l'offre de rachat de Canal+ (*MoneyWeb*)
- La justice sud-africaine conditionne l'exploration de gisements offshore par Shell et ses partenaires à des procédures de consultation avec les communautés locales (*Reuters*)

Namibie

- Le Ministère du Travail annonce la création d'un salaire minimum interprofessionnel (*Namibia Economist*)
- L'Agence Française de Développement (AFD) prête 100M EUR pour la construction d'une centrale électrique à biomasse en Namibie (*New EraLive*)

Afrique australe

Sommet Corée du Sud-Afrique à Séoul: des annonces pour favoriser les coopérations en matière d'aide au développement, de minéraux critiques, de commerce et d'investissement (Ministère des affaires étrangères de Corée du Sud)

Des représentants de 48 pays africains, l'Union Africaine et la Banque africaine de développement (BAfD) ont participé au premier sommet Corée du Sud-Afrique qui a eu lieu à Séoul les 3 et 4 juin 2024 afin de favoriser les coopérations entre les parties en présence en matière d'aide au développement, de minéraux critiques, de commerce et d'investissement. La Corée du Sud a annoncé engager 14 Mds USD de financement à l'exportation pour soutenir les entreprises coréennes qui investissent en Afrique, notamment dans les minéraux critiques qui sont cruciaux pour la transition électrique de l'industrie automobile coréenne, tout en augmentant son aide publique au développement (APD) à 10 Mds USD d'ici à 2030. Des accords bilatéraux entre la Corée du Sud et des pays africains ont également été signés à l'instar du Trade and Investment Promotion Framework (TIPF) avec le Malawi afin de faciliter les investissements sud-coréens dans le pays dans les secteurs agricole, minier et touristique. La chambre de commerce nationale du Zimbabwe (ZNCC) a aussi signé un Memorandum of Understanding (MoU) avec son alter-ego coréen afin de développer les relations institutionnelles, économiques et commerciales.

Discussions entre l'Angola et la Namibie sur le projet de barrage hydroélectrique transfrontalier de Baynes (The Namibian)

Les ministres de l'énergie de la Namibie et de l'Angola ont tenu une réunion bilatérale lundi 3 juin 2024 sur le projet hydroélectrique binational Baynes de 881 mégawatts. Les deux gouvernements développent le projet sur le cours inférieur de la rivière Kunene, le long de la frontière commune des deux pays. Dans une déclaration commune, les deux pays ont souligné l'importance du projet datant de 2008 pour l'Angola et la Namibie, ainsi que

pour la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le projet devrait aussi permettre l'achèvement de l'interconnexion de transmission Angola-Namibie (interconnexion ANNA), essentiel pour l'intégration de l'Angola à la plateforme régionale d'échange d'électricité de la SADC. Les deux pays ont également approuvé le rapport d'étude de faisabilité technico-économique actualisé de 2023 et le développement d'un barrage de régulation supplémentaire de 21 MW en aval du barrage principal.

L'Antwerp World Diamond Centre (AWDC) demande un changement à la législation G7 pour permettre de localiser des centres de certification de diamants en Afrique australe (JCK)

Dans une déclaration publiée fin mai 2024, l'AWDC, représentant officiel des intérêts des diamantaires anversois, a indiqué qu'Anvers n'avait pas à être le seul centre de certification de diamants au sein du système de certification du G7 destiné à éliminer les diamants russes du marché G7. L'AWDC est ouvert à l'idée d'autres centres de certification et notamment au Botswana, deuxième producteur mondial et lieu du centre de tri de la production de De Beers, deuxième compagnie productrice de diamants au monde. Cette annonce est en réaction au plan du G7 datant de décembre 2023 et qui exige que tous les diamants destinés à un pays du G7 soient certifiés à Anvers. Les pays producteurs africains se sont opposés à cette mesure, du fait du casse-tête logistique que cela engendre. L'AWDC espère qu'une solution sera trouvée d'ici septembre 2024, date à laquelle les sanctions contre les diamants russes de plus d'un demi-carat, représentant la majorité de la production du pays, entreront en vigueur. Des sanctions contre les diamants russes de plus d'un carat sont déjà en œuvre depuis mars 2024. Pour rappel, la Russie est le premier producteur au monde.

Afrique du Sud

L'activité se contracte de 0,1% au premier trimestre 2024 (StatsSA)

Selon l'Agence nationale de statistiques (StatsSA), le PIB s'est contracté de 0,1% au cours du premier trimestre de l'année 2024 (évolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières), après une progression de 0,3% au trimestre précédent (donnée révisée en hausse de 0,2 point par rapport à la publication initiale). Cette évolution est due à la baisse d'activité dans six des dix secteurs, notamment l'industrie manufacturière (-1,4 %, soit une contribution négative de 0,2 point), minière (-2,3 %, soit -0,1 point) et le secteur du BTP (-3,1 %, soit -0,1 point). En revanche, le secteur agricole a fortement rebondi (+13,5 %, soit +0,3 point), en partie grâce à un effet de base après une forte contraction en 2023 due aux épidémies de grippe aviaire et porcine. Le secteur des services est resté stable avec une légère progression dans le commerce (+0,1 %), les services financiers (+0,1 %) et les services aux particuliers (+0,1 %). Du point de vue de la demande, la baisse des exportations a été le principal contributeur à la baisse de l'activité (-2,3% soit -0,7 point) suivi par le recul de l'investissement (-1,8%, soit -0,3 point) et de la demande des ménages (-0,3% soit -0,2 point), dans un environnement de taux d'intérêt élevés et de confiance qui reste dégradée. Cette performance est légèrement plus mauvaise que les projections des observateurs qui anticipaient une croissance à la marge (+0,1%) et confirme ainsi la stagnation de l'économie attendue. En effet si selon les observateurs l'activité doit légèrement accélérer dans les trimestres à venir, la croissance devrait se maintenir à un niveau particulièrement faible en 2024 (prévisions entre 0,9% et 1,2%). A noter que la croissance pour l'année 2023 a été révisée à la hausse à 0,7% (+0,1 point).

Sigfox South Africa remporte un contrat national pour intégrer les logiciels de compteurs d'eau grâce à une technologie française (Engineering News)

Sigfox South Africa, entreprise sud-africaine spécialiste de l'internet des objets (IoT) basé sur une technologie française du

même nom, vient de remporter un contrat national pour intégrer les logiciels de compteurs d'eau. L'entreprise sera en charge d'adapter ou de remplacer les compteurs existants pour en faire des compteurs intelligents afin d'améliorer la collecte des recettes et la prestation de services. Sigfox South Africa, dont le réseau couvre déjà 91% de la population sud-africaine, aura la charge cruciale de plus de 15 millions de compteurs d'eau intelligents dans un pays frappé par le stress hydrique et où la gestion du réseau d'eau est victime de nombreuses fuites et de nombreuses factures impayées. L'entreprise devra mobiliser ces solutions IoT basés sur des réseaux cellulaires à bas débit (0G). Cette technologie à l'intérêt de permettre une faible consommation, d'être facile à installer, robuste et d'offrir facturation en temps réel.

Le groupe audiovisuel sud-africain MultiChoice encourage ses actionnaires à souscrire à l'offre de rachat de Canal+ (MoneyWeb)

Le comité indépendant instruit par MultiChoice pour étudier l'offre de rachat, de 125 ZAR (environ 6 EUR) par action, faite par Canal + en avril dernier a décidé d'approuver la proposition. L'information a été transmise par les deux groupes dans un communiqué de presse publié mardi 4 juin. L'offre, qui valorise la société à 2,6 Mds EUR, sera clôturée le 25 avril 2025. Le groupe français possède déjà 45,2 % des actions de MultiChoice. En cas de succès de l'offre de rachat, cela créerait un groupe audiovisuel panafricain présent en Afrique anglophone et francophone dans près de 50 pays et représentant environ 31,5 millions d'abonnés. Cette transaction reste néanmoins soumise à des obstacles réglementaires, notamment l'interdiction pour un actionnaire étranger de contrôler plus de 20% des droits de vote d'une entreprise de média sud-africaine. Canal + indique travailler à une solution.

La justice sud-africaine conditionne l'exploration de gisements offshore par Shell et ses partenaires à des procédures de consultation avec les communautés locales (Reuters)

La cour d'appel sud-africaine (Supreme Court of Appeal) a suspendu lundi 3 juin 2024 une décision datant de 2014 qui avait

interrompu l'exploration offshore de la Wild Coast par Shell et d'autres compagnies pétrolières. La reprise des prospections offshore est néanmoins conditionnée à la mise en place d'une consultation publique avec les communautés locales, ce qui n'avait pas été fait par le passé et avait entraîné l'arrêt du projet en premier lieu. La cour a également estimé que le Department of Mineral Resources and Energy (DMRE) n'avait pas respecté les exigences de la loi sur la gestion intégrée des zones côtières. Elle n'a pas non plus exclu le renouvellement de la licence d'exploration pour une période ultérieure. Les conclusions de ces consultations seront donc déterminantes.

Namibie

Le Ministère du Travail annonce la création d'un salaire minimum interprofessionnel (*Namibia Economist*)

Le 2 juin, le Ministère du travail a annoncé avoir reçu l'accord du cabinet pour la mise en place d'un salaire minimum national interprofessionnel dès janvier 2025. A ce jour, le salaire minimum existait déjà mais s'appliquait exclusivement à certains secteurs comme la sécurité, l'agriculture, la construction ou les travaux domestiques. Par ailleurs, la réforme vise à graduellement réévaluer le montant du salaire horaire minimum lors des trois prochaines années, avec une première hausse de 9,03 NAD à 12,02 NAD (0,6 EUR) dès la première année, puis à 15,01 NAD (0,75 EUR) pour la seconde année avant d'atteindre 18 NAD (0,9 EUR). Les détails de cette réforme doivent être publiés à la Gazette du gouvernement en juillet 2024.

L'Agence Française de Développement (AFD) prête 100M EUR pour la construction d'une centrale électrique à biomasse en Namibie (*New EraLive*)

L'entreprise nationale d'électricité NamPower a entamé début juin la phase de réalisation de son projet pionnier de la centrale à biomasse Otjikoto de 40 MW, qui valorisera un arbuste envahissant comme combustible. Le mois dernier, lors d'une cérémonie de signature en présence d'Audrey Rojkoff, directrice Afrique australe de l'AFD, le prêt de 100M EUR pour la construction et l'exploitation de la centrale a été officialisé. Par ailleurs, le Fonds d'action pour l'atténuation des changements climatiques (Mitigation Action Facility) fournit une subvention de 25M EUR pour les coûts d'investissement de la centrale électrique et pour le renforcement des capacités de la chaîne de valeur locale de la biomasse. Pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction (EPC) de la centrale, NamPower a choisi Dongfang Electric International Corporation, une entreprise publique chinoise.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda

leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr